

**Communiqué**  
**aux résidents, proches aidants et aux familles**  
**COVID-19 – Mesures mises en place pour protéger**  
**les résidents du variant Omicron**

Madame, Monsieur,

Étant donné l'évolution très rapide de la situation épidémiologique en lien notamment avec le variant Omicron, les nouvelles directives du ministère sont les suivantes :

❖ **Visites des familles, proches aidants et dames de compagnie**

À partir d'aujourd'hui, le 23 décembre 2021, **UNIQUEMENT** les personnes adéquatement protégées peuvent avoir accès aux CHSLD. Il sera toujours possible de rendre visite à votre proche une personne à la fois, mais désormais pour un maximum de deux personnes par jour si aucune éclosion n'est déclarée dans l'établissement.

De plus, vous devrez demeurer dans la chambre de votre proche et éviter tout déplacement dans le CHSLD afin de limiter les risques de contagion. L'accès aux espaces communs comme la salle à manger et le salon seront donc interdits aux proches.

Si une éclosion survenait dans le CHSLD ou si votre proche était en isolement, un maximum de quatre proches aidants devront être identifiés à l'avance à raison d'un proche aidant par jour.

Les dames de compagnie doivent offrir leur service à un résident exclusivement.

❖ **Sorties des résidents pour participer à un rassemblement**

**Il n'est plus permis** pour les résidents de sortir du milieu de vie pour un rassemblement privé ou un congé temporaire dans la communauté.

❖ **Rappel du respect des mesures de prévention et de contrôle des infections**

Il est essentiel de respecter le port du masque qui est obligatoire en tout temps durant la visite, aussi bien dans les couloirs que dans la chambre du résident et la distanciation physique de deux mètres entre vous et votre proche ou toute autre personne est de rigueur.

❖ **Rappel de la surveillance des signes et symptômes**

La surveillance des signes et symptômes de la COVID-19 est un réflexe quotidien à adopter pour prendre des décisions responsables quant au fait de se déplacer ou non pour aller voir son proche.

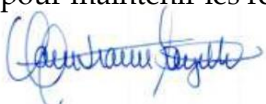
**Avant de vous présenter au CHSLD, il est important d'évaluer votre état de santé.** C'est la meilleure façon d'éviter la propagation du virus dans nos installations.

❖ **Signes et symptômes de la COVID-19 à surveiller :**

- Maux de tête inhabituels
- Fatigue inhabituelle
- Mal de gorge
- Difficultés respiratoires (ex. essoufflement, respiration bruyante, expectorations)
- Congestion ou écoulement nasal
- Perte de goût ou d'odorat
- Fièvre ou frissons (à partir de 38° Celsius ou 104,4° Fahrenheit)
- Nouvelle toux ou exacerbation aiguë d'une toux chronique
- Nausées et vomissements
- Diarrhée
- Au cours des 14 derniers jours, vous avez été en contact avec une personne COVID+ sans porter d'équipement de protection (masque, protection oculaire, gants, blouse)

La situation évoluant rapidement, les directives ministérielles peuvent changer à tout moment. Restez attentifs aux communications.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, de votre compréhension et votre précieuse collaboration pour maintenir les résidents et le personnel en sécurité.



Marie-France Goyette  
Directrice générale  
Le 23 décembre 2021